

## MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres élus : 11 **SEANCE DU ONZE AVRIL DEUX MIL VINGT CINQ**

Présents : 9  
Représentés : 1  
Votants : 10  
Absents : 2

Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

Date de la convocation : 28/03/2025  
N° 11 - 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril à 18 heures  
Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.

Étaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mr LOUIS Fabrice, Mr BOURDONCLE Denis et Mme VIALE Anne Marie, et Mme DAUNIS Sandrine.

Pouvoir de Mme CADOT Martine à Mr DUBET Jean-Pierre

Étaient absents excusés : Mme CADOT Martine et Mr DOLE Franck

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

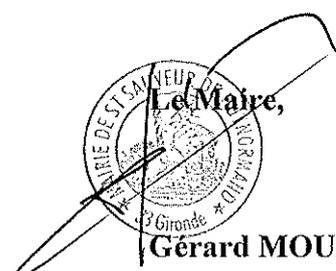
#### **Objet : Vote des taux d'imposition de l'année 2025**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025.

Le Conseil municipal décide après en avoir délibéré d'appliquer les mêmes taux qu'en 2024 pour :

-la Taxe d'habitation :	12,27%
-la Taxe foncière (bâti) :	43.34 %
-la Taxe foncière (non bâti) :	67.12%

Les taux proposés sont votés à l'unanimité.

  
Le Maire,  
Gérard MOULINIER